

Pleine Page



DOSSIER : LA PROPRETÉ URBAINE.
10 bonnes résolutions à tenir ensemble.

ÇA SE PASSE À MARLY.

- Retour sur la cérémonie des vœux.
- Zoom sur les travaux.
- Le nouveau groupe scolaire est baptisé !
- Assos en fête : chaque bouchon compte !

Sommaire

3 CÉRÉMONIE DES VŒUX.

- Revivez la cérémonie des vœux 2024 !

4 À NOËL, LA MAGIE S'EMPRE DES PETITS.

- Dans les écoles, au CCAS, à la médiathèque, dans les associations, chez les commerçants...
- Retrouvez les contes de Noël en vidéo.

6 DES JOURNÉES POUR SE SOUVENIR.

- Retrouvez le calendrier des cérémonies.

7 LES CONSEILS DE QUARTIER PASSENT À L'ACTION.

8 EN 2024, ENSEMBLE POUR UNE VILLE PLUS PROPRE.

- Les dix bonnes résolutions.

9 5 QUESTIONS À...

- Christian Hanquet, conseiller municipal délégué à la politique environnementale, à la transition énergétique et aux mobilités douces.

10 DOSSIER : PROPRETÉ URBAINE.

- Un distributeur de sacs à crottes offert aux Marlysiens.
- Un nouvel arrêté municipal.

11 DÉCHETS : TRI ET COMPOSTAGE.

- Mise en place du compostage par le SIAVED.
- Les consignes de tri restent identiques.

12 DOSSIER : PROPRETÉ URBAINE (SUITE).

- A quand la fin des dépôts sauvages ? Quelques chiffres...
- Stop aux dégradations dans nos salles de sport !

13 LA VIDÉOPROTECTION SE DÉPLOIE

- Le Centre de Supervision Urbain (CSU).

14 LES TRAVAUX SE POURSUIVENT, LA MÉTAMORPHOSE SE CONCRÉTISE !

- Avenue Barbusse, place Gabriel Péri, rue Roger Salengro, entrée de l'avenue de la Paix, rue Jean Jaurès, route de Préseau.
- Changement de sens de circulation pour les rues Emile Drue et des Blancs Ballons.
- Une nouvelle adresse pour le CCAS.

16 LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE PREND VIE !

- Pose de la première pierre.
- Le nom de l'école est désormais connu !
- Les écoliers des écoles Louise Michel et Nelson Mandela se connaissent déjà !

18 TOUJOURS PLUS DE MOMENTS MUSICAUX MARLYSIENS À VIVRE ET À PARTAGER !

- Simon Fache, Luke Hulul Quintet, Third Stream Spirit, 100 choristes pour un concert de Noël.
- Retrouvez le programme des prochains MMM.

20 LA VIE DES AÎNÉS À MARLY.

- Retrouvez en images le banquet, le goûter, les colis de Noël et le jeudi des aînés.
- Le Collège des Sages.
- Joyeux anniversaire mesdames Masson et Derchez.

22 AGENDA.

- Elections Européennes le dimanche 9 juin 2024.
- Programme des MMM.
- Les rendez-vous pour les aînés.
- Les rendez-vous de la Médiathèque.
- Rendez-vous culturels et sportif.

23 LA PAGE DES P'TITS LOUPS.

- Que sais-tu des élections en France ?

24 CONSEILS MUNICIPAUX.

- Conseils municipaux du 10 octobre et du 14 décembre 2023.

26 ENVIRONNEMENT.

- 3^e édition d'une naissance, un arbre.
- Qu'est-ce qu'une micro-forêt ?
- Soutenir l'environnement avec les noues paysagères.

28 COMMERÇANTS - ASSOCIATIONS.

- La vie de nos commerces Marlysiens.
- Les actions solidaires de nos associations.
- A vos agenda : Assos en fête revient le 22 juin !

30 ÉTAT CIVIL.

31 EXPRESSION DES GROUPES.



Jean-Noël Verfaillie

Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole
Conseiller départemental du Nord

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve avec ce premier numéro de votre magazine municipal de 2024. Lors de la distribution en porte à porte du numéro précédent qui était consacré au bilan de mi-mandat, vous avez été nombreux à nous témoigner de l'intérêt que vous portez au Pleine Page. Vous aimez le lire, le relire, et bien souvent le conserver, et je vous en remercie.

Tout d'abord, je tiens à présenter mes meilleurs vœux à celles et ceux que je n'ai pas eu la chance de rencontrer, avec mon équipe municipale, lors de la cérémonie du 12 janvier. Vous étiez nombreux à nous retrouver et à venir discuter avec nous des projets qui vous tiennent à cœur pour notre ville. Si vous n'avez pas pu être avec nous, je vous invite à revivre la cérémonie en vidéo, toutes les informations se trouvent en page 3.

L'un des sujets qui nous animent est sans conteste la propreté de notre ville. Aussi, je vous propose en 2024, de faire ensemble de Marly une ville toujours plus propre, et ce, en prenant 10 résolutions faciles à tenir sur la durée. Vous les découvrirez page 8.

Parmi les magnifiques projets engagés pour Marly, l'avenue Henri Barbusse et la place Gabriel Péri dévoilent déjà leurs nouveaux visages. Les travaux avancent au rythme souhaité. Le 17 janvier, c'est la construction du nouveau groupe scolaire qui a symboliquement démarré. Le chantier est lancé depuis l'été dernier, mais nous avons planté le premier arbre afin de marquer la création de ce parc arboré et la sortie de terre des premiers éléments architecturaux ! Cette école, portera le nom de la défunte Hélène Carrère d'Encausse, au-delà d'être la première femme à occuper le poste de secrétaire perpétuel de l'Académie Française, elle fit de sa vie un combat en faveur de la langue française. Son parcours pour la France et pour l'amitié des peuples en Europe ne pourra qu'inspirer les futurs écoliers.

Quelle belle année nous attend ! Nos projets prennent vie et nous aurons encore de nombreuses occasions de nous retrouver, avec notamment, je peux déjà vous l'annoncer, un forum des Associations encore plus festif, le 22 juin prochain.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux de joie, de paix et de santé, pour vous, vos familles, vos amis et bien sûr pour notre belle ville de Marly !



CÉRÉMONIE DES VOEUX.

REVIVEZ LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024 !

Le vendredi 12 janvier, Jean-Noël Verfaillie, Maire et le Conseil Municipal vous avaient donné rendez-vous à la Salle Dumont pour la traditionnelle et très attendue cérémonie des vœux. Après un accueil des nombreux invités au rythme de la musique jazz, Monsieur le Maire a répondu aux questions de Baptiste, jeune du Conseil Municipal des Enfants et d'Eric Lantoine, Vice-président du Collège des Sages, sur les sujets qui leur tiennent à cœur comme la sécurité, le taux d'imposition, le nouveau groupe scolaire, le parc urbain...

Jean-Noël Verfaillie a ensuite lancé une vidéo reprenant les grands axes de son mandat : le bilan des trois années passées et les projets et ambitions pour celles à venir, avant de tenir un discours sincère et engagé.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des photos de la cérémonie sur notre page Facebook : Ville de Marly - 59

ILS ONT ÉTÉ MIS À L'HONNEUR LE 12 JANVIER !

Scannez ce QR code et retrouvez la vidéo de la cérémonie des vœux 2024



Médaille de la ville

Fabienne Bury

Fille de cœur d'Evelyne Buffart, décédée, qui a légué son bien immobilier à notre ville.



Médaille de la ville

Perrine Gallet

Directrice pendant 7 ans du Village d'enfants SOS de Marly.



Médaille de la ville

Arnaud Corbier

Président de Réfracol, entreprise historique de Marly désormais implantée dans la Zone des 10 Muids.



Médaille de la ville

Bruno et Anthony Janaszewski

Héros qui ont sauvé une famille des flammes lors d'un incendie aux Floralies.



Médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Claude Jumel

Figure de la vie associative et sportive de Marly.

À NOËL, LA MAGIE S'EMPRE DES PETITS (ET DES GRANDS).

DANS LES ÉCOLES

Juste avant les vacances de fin d'année, les élus se sont rendus dans toutes les écoles de la ville pour remettre aux enfants des gourmandises de Noël : des délicieux chocolats et l'incontournable brioche.

Actualité



Lire aussi page 20 :

"les colis des aînés ont été distribués les 11 et 12 décembre !".



À LA MÉDIATHÈQUE ET À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



En attendant Noël et pour fêter la fin d'année, de nombreuses animations étaient proposées à la médiathèque, principalement pour les enfants et les familles. Les ateliers brico-contes ont eu, une nouvelle fois, du succès avec la création d'une chaussette de Noël, d'un gnome ou encore d'une boîte surprise. De nombreuses familles sont également venues le 9 décembre pour troquer des livres et des jeux. Au fil du mois, des spectacles ont

également été offerts comme le conte chanté « Enquête chez le Père Noël » ou encore un spectacle de magie. Le samedi 16 décembre, dès 9h, la course aux cadeaux était lancée avec plusieurs stands dédiés aux achats de Noël et aux gourmandises ! Pour l'occasion, le Père Noël était présent et a pris la pose avec les enfants venus lui confier leurs souhaits. L'Ecole Municipale de Musique a quant à elle ouvert ses portes et offert des auditions publiques.



AU CCAS

Les enfants dont les parents ont été accompagnés par le Centre Communal d'Action Sociale au cours de l'année ont été reçus pour un goûter et une remise de cadeaux. Un moment chaleureux, à quelques jours du réveillon.



CHEZ NOS COMMERÇANTS

Les membres de l'Union des Commerçants et Artisans de Marly (UCAM) ont fait appel à Thom'art Deco, habitant à Marly, pour la décoration des vitrines.

Actualité



Lire aussi page 28 :
"l'actualité des commerçants".



DANS LES ASSOCIATIONS

L'association ASP La Fontaine a organisé un concours de décorations auquel ont participé 63 maisons du quartier de la résidence La Fontaine.

Actualité



Lire aussi page 29 :
"l'actualité des associations".



RETROUVEZ LES CONTES DE NOËL DIFFUSÉS EN VIDÉO SUR FACEBOOK LES TROIS DIMANCHES PRÉCÉDANT NOËL.

Cette année encore, Laurence Morel, Assia Lazreg et Jean-Noël Verfaillie sont passés devant la caméra pour raconter des contes aux enfants. Toute l'année, retrouvez de nombreux livres, à la Médiathèque (35, rue Barbara).

Scannez les QR codes pour retrouver les vidéos des 3 contes de Noël !





DES JOURNÉES POUR SE SOUVENIR...

3 septembre : Libération de Marly et de Valenciennes



25 septembre : Hommage aux harkis et à ceux qui ont combattu aux côtés de la France en Algérie de 1954 à 1962



11 novembre : Armistice de 1918

CÉRÉMONIES À VENIR :

- **Dimanche 28 avril 2024**
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
- **Mercredi 8 mai 2024**
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.
- **Lundi 27 mai 2024**
Journée nationale de la Résistance.
- **Samedi 8 juin 2024**
Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.
- **Mardi 18 juin 2024**
Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général De Gaulle du 18 juin 1940 à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
- **Dimanche 14 juillet 2024**
Fête Nationale.
- **Dimanche 1^{er} septembre 2024**
Commémoration de la libération de Marly.
- **Mercredi 25 septembre 2024**
Journée Nationale d'Hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.



5 décembre : Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

- **Lundi 11 novembre 2024**
Commémoration de la Victoire, de la Paix, jour de l'Anniversaire de l'Armistice et hommage à tous les morts pour la France.
- **Jeudi 5 décembre 2024**
Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

LES CONSEILS DE QUARTIER PASSENT À L'ACTION !

CONSTITUÉS EN DÉBUT D'ANNÉE 2023, LES QUATRE CONSEILS DE QUARTIER SE SONT RAPIDEMENT MIS AU TRAVAIL POUR PROPOSER DES ACTIONS ET DES IDÉES.

Ils se sont engagés pour la propreté urbaine, deux grands nettoyages ont ainsi été organisés en mai et en septembre. Parmi les actions remarquées, la journée festive du 14 juillet qui a réuni familles, amis et voisins au sein de l'école Louise Michel autour de jeux, d'un pique-nique géant ou encore d'un concours de vélos fleuris, mais aussi un rallye découverte en septembre.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à les contacter et à consulter la page : www.marly.fr/vivre-a-marly/conseils-de-quartier

Le saviez-vous ?

Chaque Bureau d'un Conseil de quartier est composé :

- d'un président qui est un élu de la ville
- d'un vice-président, élu par les membres titulaires et suppléants
- d'un secrétaire, élu par les membres titulaires et suppléants

La ville de Marly est divisée en 4 grands quartiers :

- Centre-ville (centreville@marly.fr)
- La Rhonelle (larhonelle@marly.fr)
- La Briquette - Guynemer (marlysud@marly.fr)
- Les Floralies - Cité des Oiseaux (lespassiflores@marly.fr)



« L'une des premières actions que nous avons menées avec les membres du Conseil de Quartier est une opération de nettoyage ! Malheureusement, les incivilités sont nombreuses et c'est quand même plus agréable pour tout le monde de vivre dans un environnement propre. Nous avons créé deux points de départ, l'un devant le Centre Social de La Briquette où Annick, notre secrétaire du Conseil de Quartier, attendait les participants avec sacs poubelles et gants, et un autre résidence Guynemer. Symboliquement c'est fort aussi : ce sont deux quartiers qui s'unissent pour n'en faire qu'un et mener des actions communes, utiles à tous les Marlysiens. »

Audrey Mouly
Vice-présidente du Conseil de Quartier La Briquette - Guynemer

EN 2024, ENSEMBLE POUR UNE VILLE PLUS PROPRE !



1. Je télécharge le guide de la propreté.

Il suffit de scanner le QR Code pour le télécharger en PDF. Il regroupe toutes les informations pratiques et les astuces à appliquer au quotidien pour une ville plus propre.



6. Je participe au World Clean Up Day en septembre.

Ce rendez-vous mondial est l'occasion de nettoyer notre ville. N'hésitez pas à consulter votre Conseil de Quartier pour connaître les actions de nettoyage menées à cette occasion et toute l'année. (Voir page 7).



2. Je ramasse les déjections de mon chien.

Le pauvre, ne peut pas ramasser tout seul et ne pas le faire vous expose à une contravention. Pour vous aider dans cette bonne résolution, une surprise vous attend page 10.



7. J'entretiens mon trottoir.

Par décret du 15 octobre 1980 et par le règlement de propreté des voies et espaces publics de la ville de Marly du 18 septembre 2000, que vous soyez propriétaire ou locataire, vous êtes tenus de nettoyer, balayer trottoir et caniveau (désherbage, balayage des feuilles mortes, déneigement).



3. Je signale les dépôts sauvages sur l'application.

En signalant un dépôt sauvage directement via l'appli Ville de Marly, nos équipes interviennent plus rapidement, vous pouvez suivre l'évolution du dossier et nous pouvons établir des statistiques sur les quartiers les plus touchés et renforcer les contrôles dans ces zones.



8. Je trie mes déchets.

Vous doutez devant les bacs ? Rendez-vous page 11 pour les consignes de tri.



9. J'utilise un cendrier de poche.

Selon une étude commandée en 2020 par l'éco-organisme Alcome, seul 1 mégot sur deux est jeté à la poubelle dans l'espace public. Les autres sont malheureusement jetés dans la rue (53 %), dans les voies d'écoulement des eaux usées (25%) et même dans les espaces verts (22 %).



4. Je montre l'exemple aux plus jeunes.

Est-ce bien malin de jeter ses papiers par terre, à quelques mètres d'une poubelle, et en plus devant les enfants à la sortie de l'école ? (Histoire vraie).



5. Je sors les poubelles la veille du ramassage et les rentre le soir-même.

Les jours de collecte sont accessibles, en fonction de votre adresse, dans l'application Ville de Marly.



10. Je me renseigne sur les dates de collectes des déchets verts et des encombrants.

Le numéro vert : 0 800 003 992

5 questions à...

Christian HANQUET

Conseiller municipal délégué à la politique environnementale, à la transition énergétique et aux mobilités douces.

Pouvez-vous nous expliquer les changements liés à la collecte des déchets, à Marly, depuis le 1^{er} janvier ?

Tout d'abord, je pense qu'il est important de rappeler que ce n'est pas la commune qui gère le traitement des déchets. En effet, la ville de Marly sert de relai mais n'est pas directement responsable de la gestion des déchets.

Jusqu'au 31 décembre 2023, c'était Valenciennes Métropole qui avait la compétence pour le ramassage des poubelles (déchets verts, déchets ménagers, encombrants et le tri du papier, du plastique et du verre).

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Valenciennes Métropole a délégué cette compétence au SIAVED (Syndicat InterArrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets) qui fait appel à des prestataires pour le ramassage des poubelles dans notre ville. Les déchetteries sont également gérées, désormais, par le SIAVED.

Qu'est-ce que ça change pour les habitants de Marly ?

Cela ne change pas grand-chose pour le quotidien des Marlysiens. En effet, Marly fait partie des communes dont les jours de ramassage n'ont pas été changés ! Seule la journée de ramassage des déchets verts a été modifiée pour passer du mardi au mercredi. La collecte des déchets verts reprendra au printemps, le 8 avril, et aura lieu toutes les semaines impaires.

Les conditions d'accès aux déchetteries ont évolué et offrent désormais plus de possibilités puisque les habitants de Marly peuvent dès maintenant accéder à l'ensemble des déchetteries du territoire (à Beuvrages, Maing, Onnaing, Quiévrchain, Valenciennes et Vieux-Condé), avec la même carte.

Si le SIAVED gère les poubelles, qui s'occupe du ramassage des dépôts sauvages ?

On pourrait s'attendre à ce que ça soit également géré par Valenciennes Métropole ou dorénavant le SIAVED mais pour des raisons légales, un dépôt sauvage doit d'abord être constaté par la Police Municipale, qui elle, est rattachée légalement au Maire, et donc à la ville de Marly.

Malheureusement, c'est donc la ville qui subit les coûts de ces incivilités, et ce, pour des sommes très élevées. En effet, cela nécessite de mobiliser des agents, de louer des bennes, de trier et de faire évacuer et traiter les déchets ! Les amendes ne couvrent pas la totalité des coûts de ces dépôts...

De plus, pour pouvoir trouver et verbaliser les responsables, il est indispensable qu'un constat légal soit fait et une enquête de Police doit être menée, ce qui explique d'ailleurs qu'un dépôt signalé ne peut pas être retiré le jour même. Malheureusement les auteurs ne sont pas toujours retrouvés, c'est la raison pour laquelle il s'agit de la responsabilité de chacun de pouvoir dénoncer les dépôts sauvages.

Grâce à la vidéoprotection, le travail de la Police Municipale sera plus facile et les responsables pourront plus facilement être identifiés. Evidemment, nous avons besoin de signalement rapide des dépôts sauvages et notre application Ville de Marly est faite pour ça. C'est fou de constater que les dépôts sauvages coûtent plus de 300 000 € par an à la ville, alors qu'il serait possible de mener d'autres projets avec cet argent, comme rénover nos rues par exemple ou encore nos salles de sport ! Je mène un travail conjointement avec mes collègues élus, Thomas Jorieux sur la question du cadre de vie, Jean-Yves Nava pour les caméras et Jean-Claude Villain pour les questions plus larges de propreté urbaine. C'est une mission qui nécessite beaucoup d'énergie également pour les services de la ville.

Depuis le 1^{er} janvier, la loi oblige les français à trier les déchets alimentaires, où en est-on à Marly ?

Pour commencer, je voudrais rappeler ce qu'on appelle déchets alimentaires, car ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Les déchets alimentaires sont en fait les épluchures de fruits et

de légumes et les restes de repas, sauf la viande et le poisson. Par exemple, il est possible de mettre dans le compostage du dimanche midi, les restes de salade, de frites mais pas les os du poulet ! Les coquilles d'œufs, les marcs de café peuvent également être mis dans le bac du compost.

Je tiens à rassurer les particuliers, les commerçants et les artisans, les petites entreprises : l'obligation sera effective à Marly uniquement lorsque le déploiement sera opérationnel et mis en place par le SIAVED, avant l'été. Evidemment, le SIAVED et le service de communication de la ville informeront les Marlysiens des solutions proposées en fonction du type d'habitats (lire aussi page 11). Aucune sanction ne pourra être appliquée tant que le SIAVED n'aura pas largement mis en place des solutions de collecte spécifiques de ces déchets alimentaires, mais si vous avez déjà un composteur, n'attendez pas pour valoriser vos déchets !

Pouvez-vous déjà nous parler des actions menées en faveur de l'environnement et de la propreté de notre ville pour l'année 2024 ?

Il y a déjà plusieurs choses prévues ! Evidemment, les actions déjà mises en place et qui ont du succès seront renouvelées, c'est le cas par exemple du World Clean Up Day en septembre, qui avait notamment mobilisé les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, les Centres Sociaux et les Conseils de Quartier !

En 2024, nous allons aussi organiser la 4^e édition d'une naissance, un arbre. Ce beau moment met à l'honneur les enfants nés l'année précédente mais c'est aussi une belle opportunité de planter des arbres et d'alimenter notre micro-forêt débutée en 2020 dans la résidence Guynemer. Nous étudions les différents lieux qui pourraient accueillir d'autres, partout dans la ville. Marly est sûrement la seule ville de l'arrondissement à avoir planté plus de 1600 arbres depuis le début du mandat.

A cela s'ajoutent de nouvelles actions. Nous avons prévu notamment le nettoyage de La Rhonelle, qui passe par Marly, avec un barrage flottant qui récupérera les nombreux déchets, et ce, en partenariat avec le SAGE de l'Escaut (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Nous avons à Marly des associations engagées : Les Gaulois, qui sont pêcheurs, entretiennent régulièrement les berges et la rivière. Le nettoyage sera donc complémentaire de leurs gestes citoyens. Je profite de cette interview pour les remercier à nouveau.

Nous avons également été sollicités par l'association des entreprises des 10 muids dont les salariés souhaiteraient s'engager autour d'actions en faveur de l'environnement. C'est important que tous les acteurs s'engagent car la propreté est l'affaire de tous et garder l'espace public propre relève de la responsabilité de chacun. Nous souhaitons par exemple mener une réflexion avec le Collège et le Lycée professionnel pour garder leurs abords beaucoup plus propres. S'il faut adapter le mobilier aux usages des jeunes, nous sommes prêts à le faire.

C'est aussi la raison pour laquelle après une phase de pédagogie, nous sommes passés à une phase répressive sur les poubelles laissées sur l'espace public en dehors des ramassages. Dans de nombreuses rues étroites, cela oblige les poussettes et personnes à mobilité réduite à se déplacer sur la route.

Enfin, en 2024, nous allons pouvoir clairement voir la concrétisation de nos projets en faveur des mobilités douces. Les différents travaux engagés dans la ville vont laisser place aux trottoirs plus nombreux, plus larges et plus sûrs pour les piétons, à des chemins adaptés aux balades en famille, aux pistes cyclables, aux équipements dédiés aux vélos, le tout dans le cadre notamment du Plan Vélo travaillé depuis le début du mandat avec Valenciennes Métropole.

« JE N'AVAIS PAS
DE SACHET
POUR RAMASSER ! »

Les
excuses
de m****,
c'est fini !



Les déjections canines sont un fléau pour la propreté de notre ville. Les pochoirs sur la voie publique pour sensibiliser les maîtres indécents constituaient une première action.

Un distributeur de sacs à crottes offert.

Remis aux propriétaires de chiens Marlysiens, sur présentation du carnet de santé de l'animal à jour et d'un justificatif de domicile. Un seul distributeur par foyer, dans la limite des 2 000 disponibles.

DÈS LE 1^{ER} MARS

Rendez-vous :

- À l'accueil de la Mairie, place Gabriel Péri,
- Au CCAS, 1 place Jules-Henri Lengrand
- Au bureau de la Police Municipale, 125 rue Jean Jaurès



Les Conseils de Quartier travaillent à la création d'un parc canin à Marly.

Vous souhaitez y participer ? Contactez votre Conseil de Quartier par mail (voir page 7).

Le saviez-vous ?

Si malgré tout(ou), vous ne ramassez pas les déjections de votre chien, vous encourez une amende pouvant aller de 68 € à 450 €. La Police Municipale sera particulièrement vigilante sur le sujet.



“ Étant commerçante depuis plus de 20 ans sur l'avenue Henri Barbusse, c'est avec enthousiasme que j'ai appris la réhabilitation de l'avenue. Avoir une bonne voirie et de beaux trottoirs est un avantage pour mon commerce et mes clientes. Malheureusement, nous avons été rapidement contraintes de ramasser, et ce régulièrement, des déjections canines devant la vitrine ou la porte d'entrée. Je vous laisse imaginer lorsqu'une cliente marche accidentellement sur l'une d'entre elles... Être propriétaire d'un chien n'est pas incompatible avec le respect des autres lors des promenades. ”

Émilie Pirot, directrice du Centre d'esthétique Améline, Avenue Henri Barbusse.

DÉCHETS : TRI ET COMPOSTAGE.

LE COMPOSTAGE SERA MIS EN PLACE À MARLY PAR LE SIAVED AU COURS DE L'ANNÉE 2024.

Vous serez informés de son déploiement. Sachez que les maisons avec cour et jardin bénéficieront d'un composteur gratuit et d'un bio sceau. Pour les logements collectifs (appartements), des points d'apports seront installés, soit dans les résidences, soit à proximité sur l'espace public, en s'intégrant à l'espace urbain et aux espaces verts. Des formations vous seront proposées pour garantir un compost sain.

En attendant le déploiement du dispositif par le SIAVED, les déchets alimentaires sont à jeter dans la poubelle des ordures ménagères. Si vous disposez déjà d'un lieu de compostage, valorisez dès maintenant vos déchets !



Les consignes de tri restent identiques

DEPUIS LE 1/01/2023, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT DANS VOTRE BAC SÉLECTIF



Bien les vider, inutile de les laver, non imbriqués et sans sac



LE VERRE : BOUTEILLES, BOCAUX, POTS

Bouteilles, bocaux et pots vides en vrac sans bouchon, ni capsule, ni couvercle



En cas de doute, jetez votre déchet dans vos ordures ménagères !

ORDURES MÉNAGÈRES



Les encombrants ne sont pas acceptés dans les bacs de collecte



Contenance des sacs à jeter dans la colonne : 30L maximum

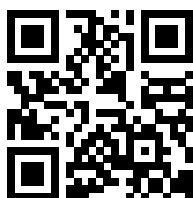
Le saviez-vous ?

Le ramassage des poubelles ne dépend pas de la ville. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le ramassage des déchets (tri sélectif et ordures ménagères) est géré par le SIAVED (auparavant cette compétence appartenait à Valenciennes Métropole) qui fait appel à un prestataire. Ce dernier a connu quelques difficultés au démarrage (grève, intempéries...) et nous avons fait part de notre mécontentement et du vôtre auprès du SIAVED.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS, VOUS POUVEZ COMPOSER LE :

0 800 003 992*

*numéro vert



Des questions sur les jours de collecte ?

Pour retrouver toutes les informations en fonction de votre adresse, Téléchargez l'application Ville de Marly 59 sur Google Play App Store

Vous pouvez également retrouver ces informations sur le site :

www.marly.fr / Vivre à Marly / Cadre de vie et environnement / Collecte des déchets.

Vous constatez un dépôt sauvage ?

Effectuez un signalement via l'application Ville de Marly !
(lire page 8)

**325 000 €**

coût de nettoyage des dépôts sauvages en 2022.

**1000 €**

Montant de l'amende administrative pour dépôt sauvage. Elle s'ajoute à l'amende pénale. L'enlèvement est également facturé 90 € par heure et par agent nécessaires !

**197**

interventions pour dépôt sauvage réalisées par la Police Municipale en 2022.

A QUAND LA FIN DES DÉPÔTS SAUVAGES ?

Le saviez-vous ?

Les signalements réalisés via l'application sont traités directement par les services concernés. Des statistiques sont établies grâce à la géolocalisation : par exemple, si des dépôts sauvages sont régulièrement signalés dans un quartier en particulier, la Police Municipale peut y effectuer des rondes plus régulières (Lire aussi page 8).

STOP AUX DÉGRADATIONS DANS NOS SALLES DE SPORT !

Prises électriques arrachées, vitres cassées, portes défoncées, poignées volées, distributeurs de papier toilette démontés... Les dégradations dans nos salles de sport sont malheureusement trop nombreuses.

Nos agents des Services Techniques sont régulièrement mobilisés pour effectuer des réparations, alors qu'ils pourraient être missionnés sur d'autres projets de notre ville. De plus, ces incivilités représentent un coût élevé pour la ville : plus de 30 000 € en 2023 ! Un budget important qui pourrait être mobilisé pour embellir notre ville.



Alors, pourquoi ces dégradations ? Bêtise ? Sabotage ? Manque d'attrait pour le sport ? Si vous avez des explications à nous apporter, vous pouvez nous écrire par mail à : mairie@marly.fr, sur Facebook ou par courrier.

**Le saviez-vous ?**

Des mesures sont désormais prises à l'encontre des Clubs lorsque les dégradations ont lieu pendant leurs créneaux d'utilisation de nos équipements.

LA VIDÉOPROTECTION SE DÉPLOIE.

Déployée dès début 2023, la vidéoprotection couvrira prochainement tout le territoire communal et répondra à des enjeux de sécurité et de tranquillité comme de gestion urbaine (incivilités, accidents, évènements climatiques...).

LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU) PERMETTRA :

- de renforcer la prévention et la sécurité des personnes sur la voie publique en complément des effectifs de terrain.

- d'apporter son appui aux patrouilles de voie publique et aux services d'enquête dans le traitement au quotidien de nombreux actes de délinquance notamment en matière de flagrant délit.

- de fournir les images requises par les services de police et qui contribuent au déroulement des investigations judiciaires.

- de lutter contre les incivilités et favoriser une meilleure gestion de l'espace public.



139
CAMÉRAS

236
OBJECTIFS

900 000 €

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT...

Débutés en mai 2023, les travaux de la **place Gabriel Péri et de l'avenue Henri Barbusse** avancent dans le respect du calendrier établi. Vous pouvez déjà le constater en empruntant les trottoirs tout neufs de l'avenue ou encore en vous garant rue Oscar Carpentier.

CES TRAVAUX NE SONT PAS LES SEULS À CONTRIBUER AU RENOUVEAU DE NOTRE VILLE !



• La rue Roger Salengro

Fortement dégradée, la rue Roger Salengro comptait parmi les rues à rénover en priorité pour la sécurité de tous. Aussi, depuis le début de l'hiver, les travaux sont engagés pour renouveler l'enrobé, créer des écluses avec plateaux afin de réduire la vitesse des usagers, aménager des trottoirs et une piste cyclable, et aménager des places de stationnement. Le tout pour un coût d'1 million d'euros. Fin des travaux été 2024.

• L'entrée de l'avenue de la Paix

Cette fourche qui arrive sur l'avenue Barbusse était fortement dégradée. La réfection de la voirie a eu lieu cet automne.

• La rue Jean Jaurès – Route de Préseau

Il s'agit d'un des axes majeurs de notre ville et sera parmi les prochains rénovés. Un premier tronçon de travaux aura lieu en 2024, avec un début dès mars, depuis la sortie d'autoroute jusqu'au rond-point de l'avenue Fabien Thiémé.

A cette occasion, seront réalisés :

- Des travaux d'assainissement et d'eau potable
- La réfection de la voirie avec une largeur de 6 mètres et des plateaux ralentisseurs afin de casser la vitesse des usagers.
- La réfection des trottoirs avec la mise en place de bandes cyclables.
- La réalisation d'un rond-point à la place du carrefour à feux tricolores à l'entrée des Florales.
- Des aménagements paysagers.

Le tronçon entre le rond-point Fabien Thiémé et le carrefour de Romainville sera lui traité en 2025. Il permettra de rénover la voirie, les trottoirs, à l'instar de ce qui va être fait sur le premier tronçon de la rue Jean Jaurès !

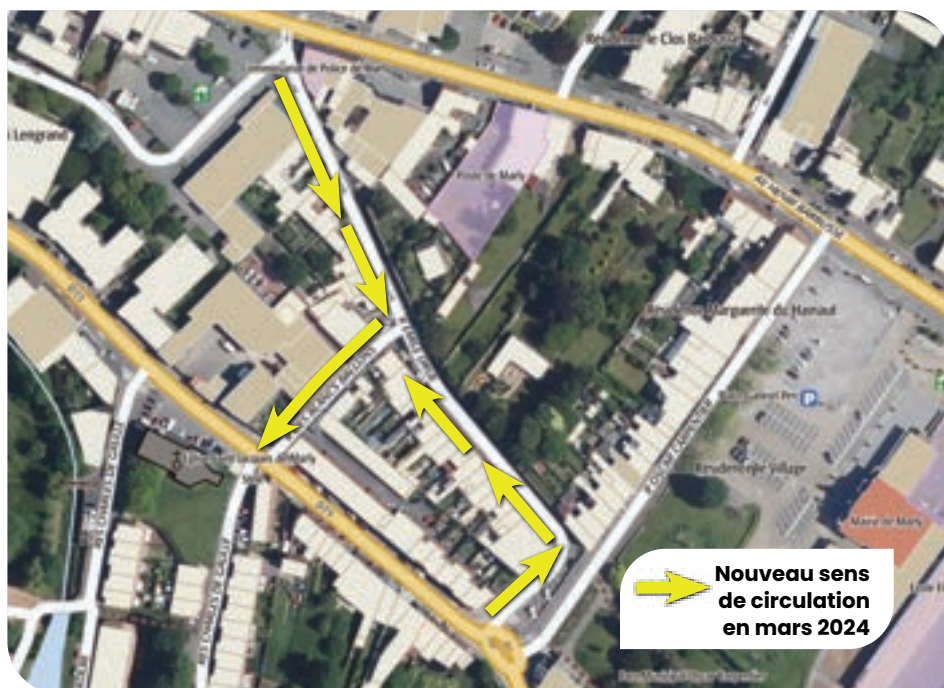
L'ensemble de ces travaux est réalisé par le Département et la Ville. Le coût de la première phase est de 2 150 000 €.



... LA MÉTAMORPHOSE SE CONCRÉTISE !

• Changement de sens de circulation pour les rues Emile Drue et rue des Blancs Ballons.

Suite aux travaux réalisés rue Oscar Carpentier et rue Emile Drue, les sens de circulation changent.



Pour rappel, le stationnement sur les trottoirs est interdit, même pour quelques minutes (Art R117-11 du Code de la route).

Le saviez-vous ?

Toutes les places de stationnement de la rue Oscar Carpentier ne sont pas encore ouvertes. En effet, elles sont réceptionnées au fur et à mesure, afin de vérifier leur conformité. Dès que des places sont terminées, tout est mis en œuvre pour une réception et une ouverture rapides.

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LE CCAS

La placette Jules-Henri Lengrand est désormais terminée, toute l'équipe du CCAS vous accueille dans ses nouveaux locaux (ancien centre des impôts), repensés pour toujours mieux vous recevoir et vous accompagner. L'inauguration a eu lieu le 22 février. Retrouvez les photos sur notre page Facebook et dans le prochain numéro du Pleine Page.

Les anciens locaux du CCAS, situés place Gabriel Péri accueilleront par la suite les équipes de la Police Municipale.



LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE PREND VIE !

Il s'agit d'un des projets les plus attendus des prochains mois : au 56 rue Paul Vaillant Couturier, le nouveau groupe scolaire de Marly sort peu à peu de terre. Les grues s'activent pour une rentrée des premiers écoliers prévue en septembre 2025.

UNE POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE LE MERCREDI 17 JANVIER.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Jean-Noël Verfaillie, Laurent Degallaix (Président de Valenciennes Métropole), Guillaume Quenet (sous-préfet de Valenciennes), Caroline Lubrez (Conseillère Régionale des Hauts-de-France), plusieurs élus de Marly et de Valenciennes mais aussi d'un représentant du Conseil Municipal des Enfants, alors même que certains invités étaient retenus par les conditions météorologiques compliquées.

A cette occasion, en réalité, ce n'est pas une pierre qui a été symboliquement posée, mais un arbre qui a été planté. En effet, le projet écologiquement novateur sera entouré de nombreux arbres, certains déjà présents sur les lieux, d'autres prochainement plantés. Une plaque commémorative, réalisée en partenariat avec le Lycée Mansart de Marly, a aussi été installée et dévoilée.



Le nom de l'école est désormais connu !

Ce 17 janvier était l'occasion pour Monsieur le Maire de révéler un secret bien gardé : le nom choisi pour cette école surnommée jusqu'alors l'école dans les arbres. Elle portera le nom d'Hélène Carrère d'Encausse.

Pourquoi ce nom ?

Le nom d'Hélène Carrère d'Encausse, décédée en 2023, a été choisi pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour son incroyable parcours de vie. Née en France au début des années 30, apatride, dans une grande pauvreté, elle est devenue une brillante intellectuelle grâce à l'école de la République. Ensuite, elle a défendu la langue française avec ferveur. Enfin, elle s'est engagée au Parlement Européen avec des convictions très fortes, défendant la construction européenne et la paix entre les peuples européens.



LES ÉCOLIERS DES ÉCOLES LOUISE MICHEL ET NELSON MANDELA SE CONNAISSENT DÉJÀ !

A la rentrée de septembre 2025, ils partageront les mêmes classes et la même cour de récré ! Alors, pour déjà se faire des copains, des actions communes sont mises en place entre les deux écoles comme des séances de sport, des jeux de société en collaboration avec le Centre Social de La Briquette, une sortie cinéma, un parcours du cœur...



Réunion d'information sur le nouveau groupe scolaire

Impatient de visiter l'école Hélène Carrère d'Encausse ?

C'est déjà possible... en vidéo ! Rendez-vous sur notre site www.marly.fr ou scannez directement ce QR Code !



“ Les écoles de Marly sont le principal combat de mon mandat. Elles sont toutes dans un état catastrophique. Avec le renouvellement urbain du quartier de La Briquette, nous avons l'opportunité de construire une école symbole de renouveau, dans un emplacement parfait, au cœur d'un parc qui offrira à nos enfants un cadre magnifique. Cette école dans les arbres sera un lien entre les quartiers de Marly. Pour tous les enfants qui passeront dans cette école, apprendre qui était Hélène Carrère d'Encausse, ce qu'elle a vécu et ce qu'elle a réalisé sera un exemple très parlant de ce que peut produire la méritocratie républicaine.”

Jean-Noël Verfaillie, Maire de Marly

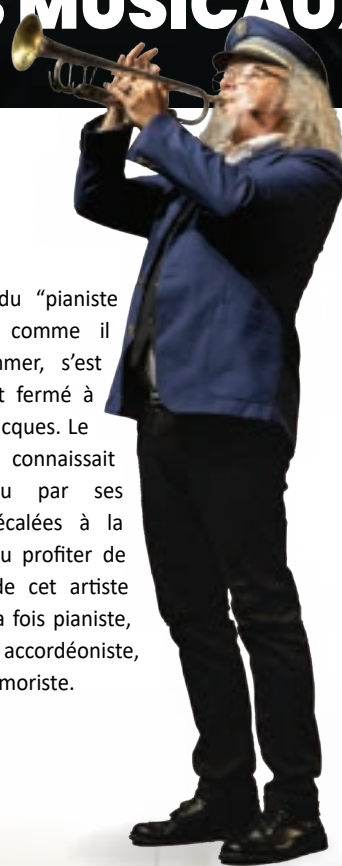
MMM

TOUJOURS PLUS DE MOMENTS MUSICAUX

SIMON FACHE A DONNÉ LE TON POUR LE LANCEMENT DE LA SAISON EN SEPTEMBRE DERNIER.



Le spectacle du “pianiste tout terrain” comme il aime se nommer, s’est joué à guichet fermé à l’église Saint Jacques. Le public, qui le connaissait déjà un peu par ses prestations décalées à la télévision, a pu profiter de la virtuosité de cet artiste multicolore, à la fois pianiste, trompettiste, accordéoniste, chanteur et humoriste.



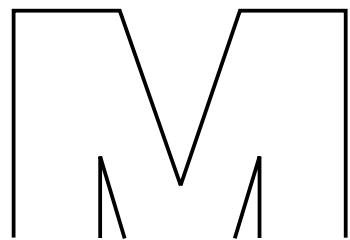
THIRD STREAM SPIRIT

Pour ce premier concert MMM de l’année, le Third Stream Spirit composé des pianistes Frédéric Volanti et Jean-Michel Dayez, a transporté le public le dimanche 28 janvier avec un subtil mélange d’improvisation et d’écriture, entre le jazz et la musique classique européenne.



LUKE HULUS QUINTET À L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Les amateurs de jazz étaient au rendez-vous pour swinguer au rythme de ce quintet local ! Composé de 5 musiciens, Luke Hulus Quintet est un groupe musical au répertoire éclectique mélangeant des standards de jazz, chanson française et pop-rock.



MARLYSIENS À VIVRE ET À PARTAGER !



100 CHORISTES POUR UN CONCERT DE NOËL

Quelques jours avant Noël, le Choeur des Mineurs polonais a quant à lui fait vibrer l'église Saint Pierre devant plus de 350 personnes. Les Petits Chanteurs de l'Ecole Municipale de Musique de Marly, la chorale Marly Mélodies et la chorale Vent de Joie de Vendegies-sur-Ecaillon étaient également présents pour ce concert organisé au profit des victimes des récentes inondations dans le Pas-de-Calais.

Ce sont 750 € qui ont été récoltés et remis à la Protection Civile du Pas-de-Calais.

Actualité



Lire aussi page 29 :
" les dons récoltés par nos associations en décembre ".

LA PROGRAMMATION POUR LES MOIS À VENIR :

- **Vendredi 15 mars : Trio Lockins**
Place à la musique irlandaise à l'occasion de la Saint Patrick !
- **Dimanche 28 avril : Swing Birds**
- **Vendredi 24 mai : Quartette Zoran**
- **Dimanche 30 juin : Patatra Poumtchak**

Le saviez-vous ?

Chaque mois, un nouveau concert gratuit est donné, les réservations ouvrent un mois avant chaque événement et se font par mail à : **evenementiel@marly.fr**

LA VIE DES AÎNÉS À MARLY.

L'agenda des aînés Marlysiens est bien rempli entre le traditionnel banquet en octobre, les différents goûters et les jeudis des aînés proposés chaque mois par le CCAS (programme détaillé page 22).

Le banquet des aînés a clôturé en beauté la semaine bleue.



Novembre 2023 : un goûter très convivial !



Plus de 1500 colis composés de produits locaux ont été distribués à Noël



Jeudi des aînés en janvier autour d'un atelier informatique



LE COLLÈGE DES SAGES

Constitué de Marlysiens âgés d'au moins 60 ans, le Collège des Sages a pour vocation de promouvoir la démocratie locale et de faire appel à l'expérience des aînés.

Le Collège des Sages informe les aînés de la commune - et plus largement tous les habitants de la cité - sur les projets municipaux (qu'ils soient d'ordres urbanistiques, culturels, civiques, sécuritaires, etc.) et favorise les échanges intergénérationnels, notamment avec le Conseil Municipal des Enfants.



Les membres du Collège des Sages mèneront des travaux et réfléchiront aux thématiques suivantes :

- **Marly, ville durable pour les aînés**
(urbanisme, mobilité)
- **Marly, ville solidaire pour les aînés**
(lutte contre l'isolement, prévention, autonomie et lien social)
- **Marly, ville sûre pour les aînés**
(prévention de la délinquance, aide aux victimes)
- **Marly, ville dynamique pour les aînés**
(communication, culture, loisirs et implication dans la ville et la vie des habitants)



JOYEUX ANNIVERSAIRE MESDAMES !

Résidentes de l'EHPAD des Magnolias, madame Masson et madame Derchez ont fêté leurs anniversaires.



Blanche Masson a fêté ses 110 ans.



Julienne Derchez a célébré ses 100 ans.

**DIMANCHE
23 JUIN
2024**

NOCES D'OR : C'EST LE MOMENT DE VOUS INSCRIRE !

Vous fêtez vos 50 ans ou 60 ans de mariage en 2024 ?

Inscrivez-vous avant le 31 mai auprès du CCAS (ccas@marly.fr ou 03 27 23 99 24)

AGENDA.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin

Vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de vote à l'occasion des élections Européennes ?

N'oubliez pas !

- Changement d'adresse ?
- Nouvel arrivant sur la commune ?
- Majeur depuis peu ?
- Citoyen Européen ?

Vous avez jusqu'au 3 mai pour vous inscrire sur les listes électorales.

**Contactez le service des élections
au 03 27 23 99 00**

À LA MÉDIATHÈQUE

35 rue Barbara (Maison des Associations)

• **Exposition « Le sport et les femmes ».**
du 18 au 31 mars.

• **Repair Café.**

Vendredi 15 mars de 18h à 20h30.

En partenariat avec le Centre Social de La Briquette.

• **L'illustration à l'honneur** avec Magali Dulain.

En avril, en collaboration avec Valenciennes Métropole, venez rencontrer l'artiste, participez à une œuvre collective et repartez avec votre esquisse !

• **Vendredi 12 avril et mercredi 17 avril :**

- De 15h30 à 16h30, atelier tout public (à partir de 12 ans).
- De 17h à 18h, atelier parent-enfant (à partir de 4 ans).

• **Bébés lecteurs** (0-3 ans).

Samedi 6 avril à 10h30

Samedi 1^{er} juin à 10h30

• **Heure du conte** (3 à 6 ans)

- Mercredi 10 avril à 16h30
- Mercredi 24 avril, à 10h30 (Formule brico-conte)
- Mercredi 15 mai à 16h30
- Mercredi 5 juin

Pensez à réserver vos places !

• **Atelier créatif**

Vendredi 26 avril à 14h30

Pensez à réserver vos places !

• **Atelier parent-enfant** (0-3 ans)

Samedi 4 mai à 10h30

Pensez à réserver vos places !

Réservations à mediatheque@marly.fr

LES MOMENTS MUSICAUX MARLYSIENS

Retrouvez le programme détaillé page 19.

JEUDIS DES AÎNÉS

- **14 mars : Escape game irlandais.**
un jeu pour remuer ses méninges, sur le thème de la Saint Patrick.
- **18 avril : Préparons l'été indien.**
avec des Activités Physiques Adaptées.
- **23 mai : Atelier Floral.**
- **20 juin : Sortie d'une journée à Le Quesnoy.**
- **4 juillet : Cuisinons les fruits et légumes d'été.**
un atelier riche en vitamines.
- **12 septembre : une rentrée Hygge.**
avec une fabrication de bougies.
- **21 novembre : Initiation à l'œnologie.**
- **5 décembre : Grand loto au profit du Téléthon.**

AUSSI, POUR LES AÎNÉS

- **Mercredi 24 avril : Goûter.**
- **Du 30 septembre au 6 octobre :**
- **Semaine bleue** avec de nombreuses animations (programme à venir)
- **Banquet des aînés.**
- **Mercredi 6 novembre : goûter**

Informations et réservation auprès du CCAS :

- Par téléphone : 03 27 23 99 24
- Par mail : CCAS@marly.fr

21^E ÉDITION DU CINÉ SOUPE

VENDREDI 29 MARS

**19h - Maison de quartier de La Briquette
29 rue de Champagne**

Réservations à evenementiel@marly.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 22 JUIN 2024

Bloquez la date dans votre agenda !

**Défi collectif, jeux, concerts, foodtrucks...
une belle journée festive se prépare au stade Denayer !**



QUE SAIS-TU DES ÉLECTIONS EN FRANCE ?

Peut-être as-tu déjà eu l'occasion d'accompagner tes parents dans un bureau de vote. Le 9 juin prochain, ils seront invités à se rendre de nouveau aux urnes. A cette occasion, on répond aux questions que tu te poses peut-être sur les élections qui ont lieu en France.

Qui peut voter en France ?

Pour voter, il faut être majeur, c'est à dire avoir au moins 18 ans la veille du scrutin et être inscrit sur les listes électorales de la ville. Ce n'est pas automatique, il faut penser à s'inscrire auprès de la mairie ! Pour voter en France, il faut également posséder la nationalité française. Cependant, les habitants d'un pays de l'Union Européenne qui vivent en France, peuvent voter aux élections Européennes et aux élections municipales.

Où se passent les élections

Lors des élections, ta ville met en place plusieurs bureaux de vote. Ils peuvent être installés dans ton école, par exemple ! Chaque électeur dépend d'un bureau de vote situé près de chez lui, l'adresse est indiquée sur sa carte d'électeur. Cette carte est un document qui prouve l'inscription sur les listes électorales, elle doit être présentée lors du vote avec une pièce d'identité.

Comment voter ?

Le vote est secret en France ! Après avoir pris les bulletins de vote et une enveloppe, direction l'isoloir, une sorte de cabine d'essayage où personne ne peut voir le candidat ou la liste que tu choisis. En sortant de l'isoloir, le personnel du bureau de vote vérifie ton identité en lisant ton nom et ton prénom à haute voix. Tu « peux voter », tu glisses alors l'enveloppe dans l'urne transparente, tu « as voté » et tu signes le registre.

Est-ce obligatoire d'aller voter ?

Non, c'est un droit pas une obligation. Cependant, le vote permet aux électeurs de choisir ceux qui représentent et défendent le mieux leurs idées, leurs valeurs, leurs intérêts...

Si tu ne peux pas aller voter le jour des élections, parce que tu es en vacances par exemple, tu peux donner procuration ! C'est-à-dire que tu demandes à une personne de ton choix, qui vote dans la même ville que toi,

de voter à ta place. Pour faire une procuration, tu peux par exemple aller à la Gendarmerie, au Commissariat de Police.

Quelles sont les élections organisées en France ?

En France, les électeurs sont invités à voter pour :

- Le président de la République, tous les 5 ans.
Qui la prochaine fois, ça sera en 2027 !
- Les députés, tous les 5 ans.
Ils sont 577 à être élus lors des élections législatives.
- Les députés européens, tous les 5 ans.
Ils sont 705 à siéger au Parlement européen à Strasbourg.
- Les conseillers régionaux, tous les 6 ans.
En France il y a 18 régions, dont la tienne appelée les Hauts-de-France.
- Les conseillers départementaux, tous les 6 ans.
Les prochaines élections départementales auront lieu en mars 2028.
- Le Maire, tous les 6 ans.
A Marly, le Maire s'appelle Jean-Noël Verfaillie, il a été élu en juin 2020.

Les sénateurs, eux, sont élus au suffrage universel indirect : c'est-à-dire que c'est un groupe de « grands électeurs » qui votent. Ce groupe est composé de sénateurs, députés, conseillers régionaux, départementaux, conseillers municipaux...

Il y a un sujet que tu aimerais voir dans cette rubrique ?
Envoie ta question à : communication@marly.fr !

CONSEILS MUNICIPAUX.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2023

Présentation du bilan des centres sociaux

La ville verse aux Centres Sociaux une subvention de près de 235 000 € par an. Leurs rôles ont été redéfinis dès 2020 afin qu'ils aillent davantage vers les publics, qu'ils renforcent les actions à destination des adolescents et jeunes adultes et qu'ils rayonnent sur toute la ville et pas uniquement dans leurs quartiers d'implantation.

Acceptation d'un leg d'un bien immobilier

Madame Buffart a légué son habitation, située 23 rue Georges Braque, à la ville de Marly.

Afin d'honorer sa mémoire, sa fille de cœur a reçu la médaille d'honneur de la ville lors de la Cérémonie des vœux le 12 janvier 2024 (voir photo p.3). Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la vente de la maison permettra de financer des travaux d'aménagement du quartier.

Acquisitions de divers biens immobiliers ruelle Dufour.

Soucieux de pouvoir faciliter l'accès aux commerces situés sur l'avenue Barbusse ainsi que le stationnement des riverains, dès le début du projet, il a été convenu d'aménager un nouveau parking d'une quarantaine de place au niveau de l'actuelle ruelle Dufour. Afin de pouvoir commencer cet aménagement, il faut d'abord accompagner les derniers habitants puis

procéder aux acquisitions de ces biens. Dès qu'un logement est vacant, la ville procède à l'acquisition afin d'anticiper au maximum le démarrage des travaux.

Renouvellement de la demande de retrait du syndicat des Grangettes et demande de dissolution du syndicat des Grangettes.

Depuis 2020, et dans la lignée de ses prédécesseurs, Jean-Noël VERFAILLIE, a fait part de son intention de voir la ville de Marly quitter le syndicat des Grangettes en raison à la fois d'un manque d'attractivité auprès des publics mais aussi d'une gestion opaque de la part du Syndicat.

La rigidité des statuts actuels a obligé la ville à engager différentes procédures de sortie. Sans attendre le retrait définitif, des séjours à la neige et en classe verte ont néanmoins été assurés par la ville. En parallèle, la ville a déposé un dossier ERASMUS qui permettrait aux écoliers de bénéficier d'une mobilité en Europe comme à Olecko, notre ville jumelée en Pologne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

Dérogation exceptionnelle à l'interdiction du travail le dimanche au titre de l'année 2024 pour les commerçants de Marly.

En 2024, vos commerces pourront donc ouvrir le dimanche, à ces dates : 7 et 14 janvier, 31 mars, 29 juin, 1er septembre, 10 et 24 novembre, 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 décembre.

Versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association US Marly Athlétisme,

pour l'organisation d'un cross « les foulées marlysiennes » sur les installations du stade Denayer. Cet évènement s'est déroulé le samedi 25 novembre 2023.

Cession de la parcelle au 127 rue Jean Jaurès à Marly, déclassement par anticipation d'une partie de la parcelle au 125 rue Jean Jaurès à Marly et cession de ladite parcelle.

Ces deux biens ont été rachetés par le bailleur Partenord pour un total de 189 750 €. Ces locaux, dédiés actuellement à la Police Municipale seront libérés quand elle déménagera Place Gabriel Péri, dans les anciens locaux du CCAS. Pour rappel, le CCAS est désormais

situé 1 place Jules-Henri Lengrand. Ces opérations s'inscrivent dans la volonté de rénover et moderniser les équipements municipaux

Convention pour le financement de l'étude pré-opérationnelle TMF-Floralies sous la maîtrise d'ouvrage de Valenciennes Métropole.

La ville de Marly souhaite s'engager dans la rénovation urbaine du quartier des Floralies. Le quartier n'étant pas classé par l'Etat en quartier politique de la ville, cette rénovation ne peut faire l'objet de financements de l'ANRU comme le quartier de la Briquette.

La municipalité a néanmoins proposé à Valenciennes Métropole et la Société Immobilière du Grand Hainaut, principal bailleur du quartier, de s'associer pour réaliser de concert une étude pré-opérationnelle à l'échelle du site TMF et du quartier des Floralies.

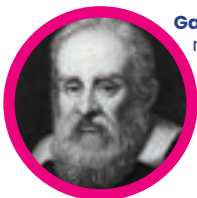
Cette étude urbaine, dont le rendu est prévu en janvier 2024, permettra la requalification globale du quartier et sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Valenciennes Métropole et confiée à un bureau d'étude spécialisé en aménagement et requalification urbaine. La ville de Marly finance pour sa part 1 tiers de l'étude, soit 59 733,33 € sur les 179 200 €. de l'étude, soit 59 733,33 € sur les 179 200 €.

Zone des 10 Muids, dénomination de voiries.

C'était une demande récurrence des entreprises situées sur la zone des 10 muids. Pouvoir bénéficier à la fois d'une dénomination de leurs voiries mais aussi d'une numérotation. C'est chose faite pour que livreurs, usagers et leurs GPS puissent facilement circuler au sein de cette zone d'activité complètement réaménagée depuis l'année passée. L'objectif était de garder la vocation scientifique conformément aux rues adjacentes. En concertation, avec les entreprises de la Zone des 10 Muids, trois rues sont renommées.



Margaret Hamilton :
informaticienne, ingénieure système et cheffe d'entreprise américaine, née en 1936. Elle est à l'origine du succès de la mission Apollo 11, au cours de laquelle l'Homme a marché sur la Lune.



Galilée :
mathématicien, géomètre, physicien et astronome italien du XVII^e siècle (1564-1642). Il est le premier à étudier le ciel avec une lunette astronomique.



Nicolas Copernic :
astronome polonais, médecin et mathématicien (1473 – 1543). Il est l'inventeur de la théorie de l'héliocentrisme selon laquelle la Terre tourne autour du Soleil.



UNE NOUVELLE ÉDITION D'UNE NAISSANCE, UN ARBRE !

LA 3^E ÉDITION DE L'OPÉRATION "UNE NAISSANCE, UN ARBRE" A EU LIEU LE 2 DÉCEMBRE 2023 ET A MIS À L'HONNEUR LES 149 ENFANTS NÉS EN 2022.

Les prénoms des enfants dont les parents ont donné leur accord ont été dévoilés sur une plaque commémorative. Chaque année depuis le début du mandat, des arbres sont ainsi plantés en microforêt pour chaque naissance : un symbole fort pour ces bébés qui incarnent les générations futures et un moyen concret de lutter contre le réchauffement climatique.

Qu'est-ce qu'une micro-forêt ?

Il s'agit d'un mode de plantation dense, généralement en milieu urbain, avec en moyenne 3 arbres au mètre carré. La microforêt atteint sa taille adulte en 20 ans au lieu de 200 ans habituellement. En étant plantés très serrés, les arbres (chêne, noyer, érables, charmes...) grandissent plus rapidement. La microforêt constitue un îlot de fraîcheur en ville, capte le CO² et régénère les sols dégradés. Aujourd'hui, à Marly, 5 espaces de 100 m² sont plantés de cette façon, dans la résidence Guynemer. D'autres lieux sont à l'étude pour la création de nouvelles microforêts.



SOUTENIR L'ENVIRONNEMENT AVEC LES NOUES PAYSAGÈRES.

Qu'est-ce qu'une noue paysagère ?

Il s'agit d'une sorte de petit fossé végétalisé, avec des pentes douces. La noue est pensée pour recueillir l'eau de pluie et de ruissellement pour qu'elle s'infiltre naturellement dans le sol et reconstitue les nappes phréatiques.

La noue joue un rôle important en ville, lors d'orages intenses par exemple, elle permet une évacuation de grandes quantités d'eau qui peuvent tomber en peu de temps. Elle limite ainsi les risques d'inondation.

La noue paysagère s'intègre parfaitement à nos milieux urbains, elle peut être aménagée avec des cheminements piétons, un trottoir, des bancs...

Elle joue aussi un rôle important d'un point de vue environnement : les plantes qui y sont intégrées permettent d'épurer les eaux, de réduire la pollution atmosphérique en la fixant. Laisser la végétation s'y installer naturellement favorise le développement de la biodiversité locale. Préservons cet espace de nature en ville, et veillons à ne pas y jeter de déchets !

A Marly, vous pouvez retrouver des noues paysagères entre autres rue Schweitzer (devant la salle de sport Schumann), rue Pierre Bachelet, rue Barbara, rue Boris Vian, rue France Gall...



Votre
traiteur
à Marly

A la sauce de Manuella

Traiteur – Restauration à domicile

Mariage, baptême, anniversaire, cocktail
dînatoire, réception, buffet froid et chaud,
décoration de salle, location de matériel...

Affinons ensemble votre projet !

Contactez-nous au 06 51 05 85 19
manuellatraiteur@gmail.com

 A la Sauce de Manuella



ID MODE : VOTRE NOUVELLE BOUTIQUE TENDANCE.

Ouverte depuis le 14 octobre 2023, la boutique ID Mode créée par Isabelle Dupont, vous accueille dans l'espace entreprise au 8-10 rue Jean Jaurès. Le magasin est ouvert les mardis, vendredis et samedis, de 10h à 12h et de 15h à 19h. Vous pouvez y dénicher des pièces de prêt-à-porter féminin et des accessoires à prix abordables, dans plusieurs tailles allant du 36 au 52. De plus, le magasin propose depuis peu un espace de 15 m² dédié aux chaussures.



Le saviez-vous ?

ID Mode se trouve juste à côté de la boutique Fondant Brûlant. Vous avez peut-être discuté avec Sandrine, la créatrice, lors de la grande brocante annuelle où elle a tenu un stand très coloré et parfumé ! En effet, elle vous propose toute l'année dans sa boutique des créations artisanales 100% cire végétale, pour parfumer avec des bougies, des fioles et des fondants, votre intérieur et même votre voiture.

KELLYSTOIRE DE BEAUTÉ : L'INSTITUT A DÉMÉNAGÉ.



Auparavant installé dans l'espace Well and Spa dans la zone des 10 muids, Kelly Mathieu a déménagé et agrandi son institut de beauté pour vous offrir un nouvel espace de soin, au cœur de Marly. Son institut est désormais situé face au stade Nungesser, 7 route d'Aulnoy à Marly.

Kellistore de beauté vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 19h, ainsi que le samedi de 9h à 12h. L'institut est fermé le mercredi et dimanche. Pour réserver un soin, vous pouvez prendre rendez-vous directement par téléphone au 06 05 19 54 95, ou via le site internet planity.fr.

BOULE DE POILS & CO : UNE ANIMATION COMMERCIALE EN JANVIER.

Samedi 27 janvier 2024, Boule de poils and co, situé au 55 rue des fusillés, a proposé une animation commerciale devant et dans son magasin. Son partenaire, Alpha Spirit, a présenté ses produits et expliqué aux clients le bienfait de la nutrition sans céréales chez nos amis à 4 pattes.



INFO

Commerçant ou futur commerçant à Marly ?

Retrouvez les informations utiles sur Marly.fr rubrique Vivre à Marly > Entreprendre ou contactez directement Léa Bougeant, Manager de centre-ville par mail : lea.bougeant@marly.fr

BRAVO À NOS ASSOCIATIONS POUR LEURS ACTIONS SOLIDAIRES.

1 242 € REMIS AU TÉLÉTHON.

Félicitations à la Joyeuse Farandole, à Marly Moove, au Bushido Karaté, à l'Association Sportive Médicale de la Région Nord, à la Country Dance de Marly, à l'AASPPG, à Marly Mélodies, à la Pétanque de Marly à l'ASRAA et à l'Association des Jeunes de la Briquette qui ont levé 1 242 € de fonds au profit de l'AFM Téléthon en menant diverses actions durant le mois de décembre 2023.

Cette belle somme a été remise à l'antenne locale du Téléthon par Patrick Lemaire et Bruno Leclercq, élus de la ville, en début d'année.

Bravo à tous de participer, d'une façon ou d'une autre, à ces actions solidaires !



UNE MESSE EN ROUCHI AU PROFIT DU NOËL DES DÉSHÉRITÉS.

L'association ACCES a renoué avec la traditionnelle messe en rouchi donnée au profit du Noël des déshérités. Ce sont ainsi près de 1 300 € qui ont été remis à la Voix du Nord, en faveur de leur action à destination des enfants les plus défavorisés.

DES BOITES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "FACE À LA RUE".

L'équipe féminine des moins de 16 ans de l'USM Marly a fabriqué des boîtes pour enfants et adultes et y ont glissé des surprises pour l'association Face à la rue qui vient en aide aux sans-abris. Bravo !



**SAMEDI
22 JUIN 2024**

Vous aurez une nouvelle fois rendez-vous avec vos associations pour une journée festive, faite de rencontres et de découvertes. De belles animations vous attendent avec des concerts, des foodtrucks et, entre autres, un défi collectif. En effet, cette année, relevons le défi fou de rassembler 2024 kilos de bouchons qui seront remis à l'association Bouchons d'amour, qui soutient notamment le handisport.

**10H > 22H
SALLE DUMONT
RUE GILLES FABRY - MARLY**



Scannez ce QR code avec votre téléphone pour en savoir plus sur cette super journée !



LES REGISTRES DU 4 JUILLET 2023 AU 31 JANVIER 2024.

Ils se sont dit OUI !

- Axel VANPEENE et Pauline DELSART - 08 juillet 2023
- Laurent POUPART et Patricia GELEZ - 22 juillet 2023
- Florian SWALENS et Justine DUPONT - 22 juillet 2023
- Quentin DENOYELLE et Virginie COSTANZO - 22 juillet 2023
- Stéphane MARIN et Olivia NUZZO - 22 juillet 2023
- Alizée KOSOLOSKY et Fabien MARLIER - 12 août 2023
- Samuel BEGUE et Céline JUMEAU - 12 août 2023
- Djamel JOUGLET et Suzanna HOCQ - 19 août 2023
- Daniel MAITREPIERRE et Christine DENDIEN - 26 août 2023
- Florent MEMMA et Chloé BLASZCZYK - 26 août 2023
- Gérard DEMONT et Laurence VASSEUR - 02 septembre 2023
- Julien MOREAU et Gilliane PORT - 02 septembre 2023
- Alban CLERFAYT et Aurélie BURLION - 09 septembre 2023
- Steve KIELO MANA et Monique MBAKOP MANGA - 30 septembre 2023
- Julie DELHAYE et Rose-Marie BABAÏBA - 07 octobre 2023
- Alain DUJARDIN et Aude CLERFAYT - 21 octobre 2023
- Guillaume HEDIN et Estelle GUIDEZ - 04 novembre 2023
- Julien JOUGLET et Myriam HAMMICHE - 09 décembre 2023
- Frédéric LOUETTE et Sabrina GODISSEK - 20 janvier 2024

Bienvenue à...

- Noé, Christophe, Loann CUELLE - 06 juillet 2023
- Harûn ARGUIOU - 06 juillet 2023
- Ghulia BEGUE PENNA - 14 mars 2023
- Lilio, Dimitri, Jean-Marc BORDEAU - 03 août 2023
- Zoé, Léa, Jeanne THUILLIER - 14 août 2023
- Maslat ABDULLAH - 29 août 2023
- Sacha, Alain, Lou PERRON - 25 octobre 2023
- Gabriel Bruno Fabrice MOROT - 06 novembre 2023
- Dayna BOUSSIF - 09 novembre 2023
- Maydon, Grégory, Jeremy ZORN - 29 novembre 2023
- Hidaya BOUHODANI - 29 novembre 2023
- Sajid, Hakim, Mohammed ADDOUR - 29 décembre 2023
- Julien, Christian, Julie SELVAIX - 29 décembre 2023

Ils nous ont quittés...

- Gisèle DEFAULX épouse de Félix DESPLAT - 29 juin 2023 - 92 ans
- Yvonne DUÉE veuve de Daniel BAILLEUX - 01 juillet 2023 - 89 ans
- Nathalie DELCOURT épouse de David CAZIN - 03 juillet 2023 - 49 ans
- Josette DUPUIS veuve de Gilbert LEPRINCE - 10 juillet 2023 - 83 ans
- Dominique SEMAIL célibataire - 17 juillet 2023 - 70 ans
- Olivier DUPONT divorcé de Karine DÉCAUDIN - 18 juillet 2023 - 58 ans
- Thérèse MISTYCKI veuve de Auguste KUK-BILYK - 19 juillet 2023 - 85 ans
- Edouard LECLERCQ époux de Colette DERBAY - 23 juillet 2023 - 85 ans
- Jacqueline DECROIX veuve de Michel VASSEUR - 21 juillet 2023 - 80 ans
- Renée BILLERAIT veuve de Roger RIBEAUCOUP - 28 juillet 2023 - 85 ans
- Jeannine ROUAULT veuve de Claude DERYCKE - 28 juillet 2023 - 93 ans
- Bernard DEGROOTE époux de Françoise LAIGLE - 31 juillet 2023 - 82 ans
- Andrée MATHY veuve de Emile DUJARDIN - 07 juillet 2023 - 76 ans
- Robert DUBOIS époux de Monique MEYER - 09 août 2023 - 81 ans
- Didier PUISSANT divorcé de Sylvie SALENGROS - 10 août 2023 - 63 ans
- Valérie DETOURBE célibataire - 14 août 2023 - 52 ans
- Paulette CALAISSE veuve de Antoine KOZLOWSKA - 19 août 2023 - 84 ans
- Patrick DUPONT époux de Martine DELGRANGE - 20 août 2023 - 66 ans
- Jacques RICHEZ époux de Danièle HUREZ - 29 août 2023 - 77 ans
- Irma BEZIN veuve de Daniel BERTIAUX - 03 septembre 2023 - 89 ans
- Jacqueline DELORY épouse de Marc SILITTI - 05 septembre 2023 - 51 ans
- Rolande HAINAUT veuve de André FERRY - 13 septembre 2023 - 86 ans
- Julia MERIAU veuve de Henri DUMALIN - 15 septembre 2023 - 98 ans
- Philippe PROUVEUR veuf de Marie-José BLIN - 22 septembre 2023 - 75 ans
- Fatima AMAR célibataire - 27 septembre 2023 - 51 ans
- Emilienne BANY veuve de François RUBIO - 28 septembre 2023 - 96 ans
- Annick PIETTE veuve de Gérard RÉMY - 03 octobre 2023 - 94 ans
- Carinne DUMORTIER veuve de Luc PREUVOT - 06 octobre 2023 - 62 ans
- Marie-Françoise DRUELLE épouse de Noël GEHU - 11 octobre 2023 - 88 ans
- Liliane ESTIÉVENART divorcée de Jacques RICHEZ - 06 octobre 2023 - 79 ans
- André JOUGLET veuf de Roberte BERNIER - 12 octobre 2023 - 94 ans
- Josepha PODRAZA veuve de Eugène ANDRÉ - 26 octobre 2023 - 97 ans
- Betitra REZZOUG veuve de Mohand NEZLA - 26 octobre 2023 - 91 ans
- Michel JESSU époux de Jacqueline CARPENTIER - 03 novembre 2023 - 92 ans
- Anna ADAMCZYK épouse de Pierre DELANNOY - 05 novembre 2023 - 89 ans
- Angela MUSTO veuve de Angelo IANTOSCA - 06 novembre 2023 - 97 ans
- Louis DUBOIS époux de Francine TAMPÈRE - 07 novembre 2023 - 83 ans
- Ange DENOYELLE veuve de David CROCFER - 10 novembre 2023 - 101 ans
- Anne-Marie VANDENDRIESSCHE épouse de Gérard ROMBEAUX - 10 novembre 2023 - 78 ans
- Louise SOYEZ veuve de Marc DELVAL - 12 novembre 2023 - 95 ans
- Danielle GRANDAME veuve de René PRUVOT - 12 novembre 2023 - 93 ans
- Marc VILAIN époux de Nicole BUTEUX - 16 novembre 2023 - 86 ans
- Marcel CLOET veuf de Germaine DANGRÉAUX - 18 novembre 2023 - 88 ans
- André BEUDIN époux de Réjane DELANNOY - 19 novembre 2023 - 90 ans
- Rolande FAYOLA veuve de Georges CALUWÉ - 24 novembre 2023 - 92 ans
- Fatima KARA divorcée de Moussa AOUIMEUR - 26 novembre 2023 - 83 ans
- Jacqueline JONAS veuve de Michel RIFF - 29 novembre 2023 - 88 ans
- Paulette COUTIEZ veuve de René HUET - 05 décembre 2023 - 93 ans
- Marthe BONNET épouse de Francis DUBOIS - 06 décembre 2023 - 85 ans
- Gilles WUILLOT époux de Carole DUFEUTRELLE - 07 décembre 2023 - 60 ans
- Jeanne REMBARZ veuve de Jean PIETSYNSKI - 07 décembre 2023 - 87 ans
- Jacqueline BERTEAU veuve de Jacques BOSSUT - 09 décembre 2023 - 97 ans
- Yannick LABRETTE veuf de Marie-France LECERF - 10 décembre 2023 - 85 ans
- Odette JOURDAN veuve de Jacques TRÉHOU - 10 décembre 2023 - 96 ans
- Clémentine MÉRIAU veuve de Gilbert WAUQUIER - 11 décembre 2023 - 85 ans
- Nicole LENOTTE épouse de Christian WAGREZ - 12 décembre 2023 - 83 ans
- Ludevik ZAJAC époux de Cécile KOWALSKI - 16 décembre 2023 - 89 ans
- Jacqueline GIRARD veuve de Pierre LANDRY - 17 décembre 2023 - 97 ans
- Violette JOSEPH veuve de Jacques OFFRET - 17 décembre 2023 - 92 ans
- Christian NOWAK époux de Christiane CARLIER - 18 décembre 2023 - 72 ans
- Thérèse DELPORTE veuve de Gérard CARLIER - 19 décembre 2023 - 93 ans
- Françoise GAS veuve de René BOSQUELLE - 22 décembre 2023 - 93 ans
- Thérèse CAILLE veuve de Jacques TRICART - 21 décembre 2023 - 94 ans
- Nadine DAUVERCHAIN divorcée de René RIBEAUCOURT - 21 décembre 2023 - 75 ans
- Marc GAUCHER époux de Jeannine MARIE - 23 décembre 2023 - 91 ans
- Alain DROUART divorcé de Joëlle MEMBRE - 22 décembre 2023 - 79 ans
- Marie-Louise PAYEN veuve de Claude LEDROLE - 22 décembre 2023 - 85 ans
- Jeannine SCHMIDT épouse de Christian BREVIÈRE - 28 décembre 2023 - 74 ans
- Nicole FAUCOMPRES veuve de Jean-Paul LEFEBVRE - 01 janvier 2024 - 68 ans
- Victoire PAGNIEZ célibataire - 04 janvier 2024 - 18 ans
- Yvette DAUTEL veuve de Willy PERESSONI - 07 janvier 2024 - 88 ans
- Gérard GRAVELLE veuf de Jeannine LEFEBVRE - 12 janvier 2024 - 94 ans
- Jean-Pierre LÉCU époux de Rosemay OTTELART - 14 janvier 2024 - 78 ans
- Elvira LINGENTI veuve de Bruno BALLA - 14 janvier 2024 - 63 ans

Groupe de la majorité

Marly est en plein renouveau.

Ce renouveau nous vous l'avions promis et nous sommes en train de le concrétiser. Cela prend du temps de faire bouger une ville quand elle a été comme paralysée pendant de si longues années mais maintenant que nous avons vaincu l'inertie, la dynamique s'est à nouveau enclenchée et ne s'arrêtera pas. C'est une nouvelle école qui se construit rue Paul-Vaillant Couturier après la rénovation de celle du centre l'été dernier, un nouveau Centre d'Action Sociale à la place de la Perception, bientôt un nouveau poste de Police Municipale qui va doubler de taille pour pouvoir utiliser pleinement la vidéo protection, une zone d'activité complètement rénovée pour l'accueil de nos entreprises, l'avenue Barbusse et la place complètement transfigurées et avec bientôt la construction d'une superbe résidence seniors en centre-ville. La liste est longue et ne s'arrête pas là !

Et surtout n'arrêtera pas de se renouveler parce que les projets doivent continuer d'émerger et de se réaliser, parce qu'il y a encore beaucoup à faire pour les écoles, les routes, les infrastructures sportives, ...

Rien ni personne n'est parfait mais ce qui est sûr, c'est que le renouveau de Marly a commencé, la ville progresse, redevient attractive, les taux municipaux de la taxe foncière ont été baissés chaque année depuis notre élection, l'emploi a progressé 4 fois plus vite à Marly que dans le reste du Valenciennois l'année dernière, l'immobilier se porte bien malgré une crise nationale féroce.

En ce moment, rien n'est facile pour personne mais dans ce marasme notre ville avance et se renouvelle.

Les élus de la majorité

Groupe « Unis pour Marly »

Décidément, le premier magistrat se moque clairement de l'avenir de la commune. Pour preuve, il démissionne des fonctions de Vice-président en charge du développement économique et des grands projets au conseil départemental ainsi que de président de Partenord Habitat ; deux fonctions qui auraient dû contribuer à la dynamique économique de notre territoire et répondre aux problématiques de logement si cruciales pour de nombreuses familles ! Mais au lieu de se battre pour nos concitoyen(ne)s, Mr VERFAILLIE a préféré jeter l'éponge, au détriment de notre collectivité.

Unis pour Marly

Groupe des élus Socialistes

En analysant l'activité économique de notre ville, on observe une dégradation de la situation du tissu industriel ainsi que des commerces : on a pu constater récemment la fermeture des Fonderies de Marly, de la briqueterie CHIMOT et du café-brasserie de la place ; soit environ 150 emplois qui ont disparu à Marly ! Et à date, l'avenir de la Sté de logistique TMF n'est pas encore fixé. Aujourd'hui, avec les travaux de l'avenue Barbusse et une fermeture totale de cet axe pendant 15 jours fin février, comment nos commerçants vont-ils payer leurs factures et leurs salariés ? Nous attendons de notre maire, vice-président de Vals Métropole en charge du développement économique, une compensation de la perte de chaque emploi par la création d'un nouvel emploi et une indemnisation de nos commerçants afin que notre ville reste vivante et attractive !

Christian Chatelain

Groupe des communistes et républicains

Nous avons appris par voie de presse la décision de la Municipalité, sans concertation de baptiser Mme Carrère d'Encausse le futur groupe scolaire Sans remettre en question le parcours de celle-ci, nous déplorons ses déclarations au début de la guerre en Ukraine et sur les quartiers populaires. Nous perdons l'entité des écoles Louise Michel et Nelson Mandela Gardons ces noms N'y avait-il pas d'autres figures tout aussi représentatives et plus humanistes des mérites de notre école de la République. Les habitants doivent pouvoir donner leur avis Qu'en pensez-vous ?

Marie-Thérèse Hourez et Virginie Melki Tettini

Horaires de la mairie

Les services municipaux vous accueillent aux jours et horaires suivants :

→ du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
→ le samedi : 8h30 - 12h

► **CCAS** Nouvelle adresse !

1 place Jules-Henri Lengrand
(ancien centre des impôts)

→ du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Numéros utiles

• **Accueil Mairie**
03 27 23 99 00

• **Services Techniques Municipaux**
03 27 23 99 10

• **Police Municipale**
03 27 23 99 17

• **CCAS**
03 27 23 99 24

• **Appel d'urgence européen**
112

Permanences

• **Conciliateur de justice**
sur rendez-vous, tous les lundis
de 14h30 à 16h30 à la Mairie.

Prenez rendez-vous :
→ par téléphone au 03 27 23 99 00
→ par mail à mairie@marly.fr

• **Service des Finances Publiques**
sur rendez-vous au CCAS.
Prenez rendez-vous :
→ sur place, auprès du CCAS
→ par téléphone au 03 27 23 99 24



COMMENCEZ DÈS
MAINTENANT LA
COLLECTE !



POUR RELEVER ENSEMBLE LE DÉFI :

**CHAQUE
BOUCHON
COMPTE !**

RENDEZ-VOUS LE

22 juin 2024

POUR RASSEMBLER

2024 kg

DE BOUCHONS !



VILLE DE MARLY (59)

MARLY.FR